

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2020

Réuni le jeudi douze mars deux mil vingt à vingt heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, COUDURIER, GUÉRU, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PINGUET, RAGOBERT.

Étaient excusés : Madame CAILLET, Monsieur FONTENY.

Étaient absentes : Mesdames GALLOIS et VERMOND.

EXAMEN DE DEVIS

Suite aux compléments d'informations, le devis de l'Entreprise Signaux Girod pour la pose de plaques de rues, Place de l'Église, est accepté.

Le montant s'élève à 454.32 € T.T.C.

COTISATIONS

Le conseil municipal décide de cotiser pour l'année 2020 aux organismes suivants :

- L'Association des Maires du Cher pour un montant de 44.00 €,
- L'Association des Maires de France pour un montant de 140.33 €,
- L'Association Régionale pour le Fleurissement du Centre pour un montant de 35.00 €,
- Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour un montant de 90.00 €,
- L'AD2T du Cher pour un montant de 25.00 €.

En ce qui concerne le fleurissement de cet été, les devis des Ets BOUTRON et LIGNEAU sont acceptés. Des arbustes et des vivaces seront achetés à l'automne.

CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE AU TRANSPORT DE BOUES

Monsieur le Maire expose que suite à un incident technique à la station d'épuration, la Commune de Neuvy-sur-Barangeon a été sollicitée et a accepté de dépanner notre Commune en stockant des boues liquides à leur station d'épuration.

Cet accord doit se traduire par la mise en place d'une convention tripartite, entre les Communes de Nançay, de Neuvy-sur-Barangeon et la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, jointe à la présente délibération, détaillant l'ensemble des mesures prises lors de cette opération, jusqu'à leur évacuation dans la filière d'épandage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve la convention tripartite,
- autorise Monsieur le Maire à signer et à se charger de toutes les formalités nécessaires au dossier.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention d'assistance technique Départementale en matière d'assainissement collectif entre la Commune de Nançay et le Conseil Départemental du Cher.

Cette convention prend effet à compter de sa notification par le Département à la Commune de Nançay et expirera le 31 décembre de la quatrième année suivant celle de sa prise d'effet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention.

INFORMATIONS

- Monsieur Alain BAILLY, signale que les travaux dans l'ancienne classe avancent :
 - la dalle est faite,
 - le parquet est acheté,

.../...

.../...

- les conseillers devront choisir le coloris de la peinture,
- il faudra vérifier l'état de l'éclairage,
- il faudra étudier l'installation de la Wifi.
- Monsieur Philippe RAGOBERT informe que le câble pour la wifi dans l'annexe de la mairie est posé. Les travaux devraient continuer semaine 12.
- Monsieur Denis IMBAULT indique que le bus numérique viendra une journée pour aider les personnes à l'initiation informatique. Les associations ont été prévenues.
- Le Maire demande au conseil s'il est d'accord pour que la Commune participe à hauteur de : 350.00 € pour l'exposition RODIN organisée par la Galerie Capazza. Le conseil accepte.
- Monsieur Arnaud BONNOT explique que les travaux au cimetière ne sont pas encore terminés car il y a trop d'eau ; il reste 5 caveaux à enlever.
- Le Maire signale que le report de renouvellement des contrats d'affermage pour l'eau et assainissement est accepté. Des réunions auront lieu prochainement.
- La D944 passera à 90 km/h.
- Le Maire indique que des personnes s'étonnent que des arbres aient été coupés ; ils l'ont été pour des raisons de sécurité.
- Suite à l'intervention télévisée du Président de la République, les écoles seront fermées à partir du lundi 16 mars prochain.
- Le Maire a remercié les conseillers sortants pour leur implication durant ce mandat.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Murielle BOUGIS demande que des tables et des bancs soient achetés ainsi que de nouvelles chaises pour la salle polyvalente. Des devis seront demandés.

Le Maire,